Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le 16 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1695_DL1071222-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 8
Excusé : 1
Votants : 32
N° 107/2022

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DELIBERATION : Décision modificative n° 8 – Budget Principal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-deux, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mmes GUIDEZ, MARIGNOL, M. LARUE, Mme BALAT, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, Mme RÉMY, MM. VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, DOURTHE, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, MM. NAVELLOU, DAVID, Mme ALBOUY POMPONNE, M. THÉNARD (arrivé en cours de séance), Mme LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à M. GAMBIER
Mme LESPINARD à Mme BONNIFACY
M. POMARÈDE à M. LAMOTTE
Mme GUIRAUD à M. CARAYON
Mme TAILHADES à Mme MARIGNOL
Mme LEY à M. DELORD
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme FAURE à M. THÉNARD (arrivé en cours de séance)

Était excusé :
M. Bernard FÈVRE

Mme IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Le premier adjoint informe ses collègues qu'afin de faire face à la majoration des rémunérations due à la revalorisation + 3,5 % du point d'indice à compter du mois de juillet et à la hausse des prix en matière d'énergie, il convient d'abonder certaines lignes de dépenses.

.../...

Mairie de Lavaur - C.S 60088- 81503 LAVAUR Cedex – Tél : 05.63.83.12.20 Fax : 05.63.41.42.89.
Courriel : mairie@ville-lavaur.fr

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le 16 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1695_DL1071222-DE

.../...

La prise en compte de recettes complémentaires permet d'équilibrer ces mouvements.

Ainsi, la décision modificative n° 8 suivante est proposée :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
28152.040	Amortissements - Installation de voirie	- 13 000€
28182.040	Amortissements - Matériel de transport	- 23 000€
10226.01	Taxe d'aménagement	+ 66 000€
021.21	Virement à la section de fonctionnement	- 30 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
7062.321.2330	Redevances et droits des services à caractère culturel	+ 5 000€
6419.251.1831	Remboursement rémunération du personnel	+ 30 000€
7342.020.0220	Versement mobilité	+ 150 000€
7411.01.0100	Dotation forfaitaire	+ 29 000€
74123.01.0100	Dotation de solidarité urbaine	+ 25 000€
74127.01.0100	Dotation nationale de péréquation	+ 39 000€
744.01.0100	Fonds de Compensation de la TVA	+ 16 000€
74718.20.100	Autres participations de l'Etat	+ 5 000€
7472.40.2510	Autres participations de la Région	+ 12 000€
74834.01.0100	Etat compensation exonération taxes foncières	+ 46 000€
7485.112.0560	Dotation titres sécurisés	+ 6 000€
7788.822.640	Produits exceptionnels divers	+ 23 000€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
60611.020.0220	Eau et assainissement	+ 30 000€
60612.020.0220	Electricité	+ 150 000€
60613.020.0220	Chauffage urbain	+ 62 000€
64111.020.0220	Rémunération principale	+ 210 000€
023.010	Virement à la section d'investissement	- 30 000€
6811.042	Dotation amortissements des immobilisations	- 36 000€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative budgétaire n° 8, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT